

de : *Ardoïna* ou *Arduina* et *Arduinna* ; *Dervones* et *Dervonna*, *Lemanus* et *Lemannus*, *Peninus* et *Penninus*, *Apenninus*, etc. (1).

Cette troisième lecture indique, sans en faire connaître le nom, les attributs ni l'origine, un Apollon spécial à la Ségusiavie. Ce dieu de l'Olympe des Volces ne peut être connu que par les monuments de la religion des peuples volces, cherché que dans la région de leurs autonomies.

Au pied des Pyrénées, deux êtres mythologiques que la plupart des archéologues classent parmi les divinités solaires, se présentent tout d'abord :

Le premier, *Héliougmovni*, pourrait être adopté, si le seul ex-voto qui révèle son existence n'obligeait de le laisser provisoirement à l'Aquitaine subpyrénéenne (2) ;

Le second, *Abellio*, recevait les hommages du *Garumni* et des *Convenæ*, leurs voisins. Les *Convenæ*, rattachés au groupe volce par leur métropole, un *Lugdunum*, garantissent suffisamment la nationalité du Dieu. Sur les monuments qui lui sont consacrés, néanmoins, aucun texte ne l'identifie d'une manière certaine avec l'Apollon grec et latin (9). La similitude de nom qui semblerait

(1) Ces additions de la lettre *n* sont fréquentes en épigraphie. Un céramiste, au musée de Moulins, signe *Decannus* pour *Decanus* ; un lapidaire, au musée de Lyon, inscrit *Gintianus* au lieu de *Gintianus*, etc. (V. E. Tudot, *Bullet. monum.* vol. XXIII, p. 360. — Monfalcon, *Hist. de Lyon*, t. II, p. 1352 ; *Nouv. Spon*, n° 362).

(2) Voici les détails de ce monument : Figure de face ; traits d'Apollon juvénile ; front décoré des sept rayons du prisme ; croissant derrière la tête ; sous le buste, l'inscription suivante :

HELIOVGMOVNI
DEO
C . SARMVS . C . E
EX VOTO.

(A. Dumège, *Monum. des Volces Tectosages, des Garumni et des Convenæ*, p. 193 et suiv. — Baron Chaudruc de Crazannes, *Rev. archéolog.*, t. I, p. 293.

(3) Ces marbres sont décrits dans Millin, *Monum. antiq. inéd.* t. I, p. 100 ; Cénac-Moncaut, *Rev. archéol.*, t. XVI, p. 484 ; Monin, *Monum. des*